



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28</p> <p>Date de la convocation : Le 10 septembre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 6 novembre 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 19h00), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL.</p> <p>Etaient représentées : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
---	--

Délibération n°18

Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Objet : Construction de bâtiments d'activités en zone industrielle - Demandes de subventions

La Ville d'Ugine a amorcé depuis plusieurs années, le déploiement d'une stratégie de développement et de renforcement de son attractivité. Les projets qu'elle met en œuvre sont au service d'une stratégie d'ensemble devant servir la poursuite du dynamisme de revitalisation engagé, qu'il convient aujourd'hui de conforter.

En qualité de maître d'ouvrage, la Commune souhaite aujourd'hui procéder à la requalification des anciens locaux Bianco implantés en plein cœur de la zone industrielle en construisant deux bâtiments de type reproductibles, respectivement de 1 000 m² et 300 m².

Cette opération ambitieuse d'aménagement permettra d'installer des entreprises locales en demande, mais aussi de favoriser de nouvelles implantations au service de l'emploi et de l'attractivité de la commune, tout en limitant l'artificialisation des sols.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement Aurélie MEIGNAUD/ORKADIS/ALPECOBAT/VULLIET.

Le montant de l'opération est estimé à 1 500 000€.

Les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2025, pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 (DSIL 2025), du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie et de tout autre organisme compétent.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le projet de construction d'un village d'entreprises tel que présenté ci-avant ;***
- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à solliciter, auprès de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;***
- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916_DE18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024
Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

